



Statut de la fonction publique :

Stanislas GUÉRINI artificier de la casse
de notre statut...

ENGAGEONS LA RESISTANCE !

Depuis sept ans, Jupiter et ses valets passent leur temps à lanciner le statut général de la fonction publique, comme une idée bien arrêtée.

Bien évidemment, pour ces aristocrates, tout cela s'organise sous le sceau du « bon sens », d'une vision moderne selon eux de la fonction publique et surtout de manière décomplexée pour justifier leurs réformes.

À peine arrivé à l'Élysée, Emmanuel MACRON a tracé la feuille de route et a ainsi engagé le devenir de la fonction publique, de ses fonctionnaires et plus largement de la société dans laquelle nous vivons.

Depuis le 6 août 2019 et la Loi sur la transformation de la fonction publique, la casse du service public n'est plus un slogan libéral, mais une réalité.

On est très loin de 2015, où nos têtes pensantes prônaient à l'unisson la concorde nationale !... **Sans service public de qualité et de proximité, il n'y a plus de pacte républicain, plus de pacte social qui font à eux deux que la Nation fait sens !**

Le futur projet de Loi concernant la fonction publique ne fait pas exception à cette règle. Par la voix de Stanislas GUÉRINI, ministre en charge de ce dossier, il a été dit que la rémunération au mérite des fonctionnaires allait dans le « bon sens », traçant du même coup une frontière morale avec ceux qui auraient l'outrecuidance de contester ce postulat.

En effet, qui peut s'opposer à l'idée selon laquelle des fonctionnaires méritants auraient le droit d'être récompensés en conséquence ? Personne !...

C'est la raison pour laquelle à l'exception de certains syndicats, comme **l'UNSa Justice**, d'aucun considère qu'il s'agit d'enfoncer des portes ouvertes, car c'est cette règle qui prévaut aujourd'hui dans la fonction publique d'État, où le mérite est pris en compte dans la rémunération et l'avancement.

Pour **l'UNSa Justice**, c'est une erreur d'appréciation fondamentale !... Nous n'avons aucune confiance dans les intentions de ce ministre. Ce dernier avance ses pions avec le mérite en guise de « cheval de Troie » pour porter le coup fatal au statut des fonctionnaires avec la complicité d'une horde de Sénateurs.

Ce bourreau est tout simplement dans la continuité de la dernière réforme de la fonction publique votée en 2019, laquelle a permis l'élargissement du recours au contrat et l'affaiblissement des instances de dialogue social.

Alors, il peut déclarer « *qu'il faut avoir le courage d'aller dans le cœur du logiciel, le logiciel statutaire... Le statut, ce n'est pas le statu quo, il faut le moderniser si on veut le conserver.* »

Ces mots sont graves et augurent le pire, dont tout laisse à penser qu'il s'agira d'une étape décisive dans le démantèlement de notre fonction publique.

Gardons tous à l'esprit, que le fonctionnaire n'est pas un salarié comme tout le monde, qu'il n'est pas soumis à un contrat, mais à la Loi afin d'œuvrer dans l'intérêt général. Le fonctionnaire est un citoyen qui rend compte au quotidien devant la société tout entière.

C'est parce que son statut est protecteur qu'il garantit la neutralité du service public. C'est parce qu'il est recruté sur concours, qu'il se met au diapason du bien commun, dans l'impartialité et l'égalité.

Ce que nous amorce Stanislas GUÉRINI, c'est une externalisation massive de nos missions, y compris régaliennes, avec la porte grande ouverte aux copinages, au clientélisme, à la confusion des finalités du public et du privé.

Nous assisterons également à la remise en cause de principes essentiels, tels que la mobilité, la responsabilité, la neutralité et la laïcité.

Ne nous y trompons pas, cette casse généralisée aura une répercussion directe sur la société et l'ensemble de nos concitoyens. Il ne s'agit pas là, d'une simple opposition dogmatique des Syndicats.

Pour **l'UNSa Justice**, ce gouvernement et son ministre en charge du dossier « fonction publique », n'ont qu'une chose à faire : **engager des négociations salariales afin de permettre aux agents publics de vivre dignement et de servir avec fierté leur Nation !...**

C'est à ce titre et seulement à ce titre, qu'ils pourront porter reconnaissance et mérite aux personnels. Malheureusement, ce n'est pas la direction qu'ils entendent prendre !

Face à autant de mépris, l'UNSa Justice appelle tous les personnels à se mobiliser fortement le 19 mars prochain afin de dire « NON » à la casse de notre statut et faire entendre nos revendications visant une revalorisation notable des grilles indiciaires et de la valeur du point d'indice !

Paris, le 26 février 2024

Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET

L'UNSa Justice
l'action utile !